

LA LETTRE DE CARLES

n° 103

2ème trimestre 2022

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"
140, chemin de la Garenne
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
Siège social :
27, rue des Infirmières - 84000
AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53
Télécopie : 04.90.15.01.37
Compte CIC Les Angles FR76 1009 6182
7900 0817 2020 111
Courriel : info@masdecarles.org
Site : www.masdecarles.org

EDITORIAL

Vous lirez ici le rapport moral du président, présenté lors de l'assemblée générale du 19 mai 2022.

L'histoire du Mas de Carles continue de s'écrire et c'est bien là l'essentiel car l'essentiel ne se passe pas ici aujourd'hui, ni dans les débats qui animent le conseil d'administration. L'essentiel, Patrick Boulai et d'autres vous en ont parlé

tout à l'heure, c'est la façon dont chacune et chacun de ceux qui passent par cette maison y trouve ce qui lui permettra de se sentir en sécurité et d'habiter ce lieu.

Il est des années plus marquantes que d'autres et cela ne vous a pas échappé, ce n'est pas Olivier Pety qui présente le rapport moral. C'est un honneur pour moi de prendre sa succession.

Sous sa présidence, la production agricole a pris son essor, jusqu'à devenir la ferme bio reconnue et appréciée sur les marchés, sur les tables des restaurants du Grand Avignon et au-delà. Sous sa présidence, et avec ses complices Michel Bérard, Serge Davin et Jacques Vivent, il a créé le concept de Lieux à Vivre en 2008, puis obtenu, de haute lutte, en 2017, l'agrément national d'Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires (OACAS) délivré par le ministère des Solidarités et de la Santé.

De fait, Le Mas de Carles est l'une des rares associations d'accueil reconnue au même titre qu'Emmaüs. Je ne peux que saluer le bilan édifiant de mon prédécesseur.

En 2021 Olivier a décidé de prendre du recul pour vivre plus sereinement les nombreuses années qu'il a encore devant lui. Il est moins présent dans l'action quotidienne mais ce n'est pas un abandon ni même un retrait de la gouvernance de la maison. Olivier, futur président d'honneur, reste président du Fonds de dotation Joseph Persat, membre du conseil d'administration du Fonds de dotation Mas de Carles et membre à part entière du Conseil de Présidence du Mas de Carles. En bref, Carles reste sa maison et sa présence à nos côtés est indispensable pour continuer à nous éclairer et tenir le cap qu'il a tracé dans le sillon laissé par Joseph Persat.

Parenthèse terminée, je reviens sur ce que nous considérons être l'Essentiel : l'humain doit être au centre de toute action, c'est le principe affirmé par la charte des Lieux à Vivre. Qu'est-ce qu'un Lieu à Vivre ? C'est d'abord, au centre, des femmes et des hommes blessé.e.s par la vie. Ce sont des résident.e.s accueilli.e.s sans condition (ou presque) et sans limitation de durée avec pour objectif de leur proposer d'habiter là, en sécurité et parfois, pour certains d'entre eux, de retrouver leur place dans une société qui consciemment ou non les a rendu.e.s invisibles et les a en quelque sorte exclu.e.s de l'humanité. Ce sont aussi des salarié.e.s en chantier d'insertion trop éloigné.e.s du marché du travail et susceptibles si ce n'est pas déjà le cas de basculer dans l'exclusion car pour certains un toit se résume déjà à un simple toit de voiture.

Le Lieu à Vivre c'est également une communauté de vie, RSB dans notre jargon (Résidents – Salariés – Bénévoles), au sein de laquelle chacun donne et chacun reçoit. C'est aussi un lieu de réappropriation de la citoyenneté par l'accès aux soins, aux droits civiques et aux aides sociales.

C'est enfin un lieu où l'activité agricole permet à chacun de reprendre sa vie en main et de contribuer ainsi à l'épanouissement collectif.

C'est au quotidien une communauté d'une centaine de femmes et d'hommes venu.e.s d'horizons différents. Chacune, chacun a une place à trouver ; chacune, chacun peut, si elle, s'il le désire, s'enrichir de la présence de l'autre, sans peur d'être regardé.e autrement que tel qu'il est et sans avoir à juger ou à être jugé.e.

C'est un lieu en décalage avec le monde moderne où l'individualisme prime et finalement éloigne chacun de sa part d'humanité, celle qui l'invite à regarder l'autre comme un

recours et non comme un danger pour soi-même.

C'est une organisation vivante en constante évolution qui permet de s'adapter, s'ajuster aux positionnements internes comme aux contraintes venues de l'extérieur. Les douze derniers mois en ont fourni la preuve.

Une nouvelle direction a été mise en place. Patrick Boulai en plus de sa mission de directeur, est très présent sur le terrain pour anticiper les tensions, rassurer et « embarquer » résident.e.s, salarié.e.s et bénévoles. Claire Boulai prend en charge une partie des tâches administratives et financières, participe aux recrutements et seconde le directeur sur le terrain.

L'équipe des salariés a évolué. Suite à quelques départs, l'organisation a été revue en profondeur. Les personnes recrutées l'ont été dans le sens de la nouvelle organisation. Là aussi le mot d'ordre est : accompagnement bienveillant. C'est la mission première, même s'il faut parfois y mettre de la fermeté.

La vie à Carles est régulièrement jalonnée de tensions qui naissent ici ou là, c'est une des conséquences inévitables d'une vie en communauté. Les apaiser, les réduire pour qu'elles ne dégénèrent pas est le fil rouge qui guide l'action des salariés. Force est de constater que l'équipe met tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

L'avenir c'est déjà le présent, c'est ici ce soir, votre présence qui nous reconforte et nous oblige. Merci aux adhérents fidèles pour leur soutien moral et financier qui nous donne les moyens d'une politique ambitieuse. Merci aux bénévoles et aux membres du conseil d'administration qui œuvrent au quotidien et dont l'action, dans les années à venir sera déterminante pour le fonctionnement de la maison.

Pour assurer cet avenir, nous nous appuyons sur le bilan positif du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui reconnaît explicitement Le Mas de Carles comme « un projet hors norme ... d'innovation sociale qui réinvente les principes de la vie communautaire... ». Ce travail nous a rassuré.e.s sur les décisions prises à l'automne dernier et nous a incontestablement rendu.e.s plus visibles auprès des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Les cinq chantiers prioritaires en 2022 seront :

la réécriture de la charte des bénévoles et la mise en œuvre d'un droit à la formation pour mieux intégrer ceux qui le souhaitent aux activités quotidiennes de la Maison. Notre objectif est d'étendre les interactions entre résidents, salariés et bénévoles ;

L'adaptation de nos pratiques à la réalité du fonctionnement de notre nouvelle chèvrerie (apprentissage de nouvelles techniques de production et fabrication de nouveaux produits, ajustement de l'organisation du travail en gardant à l'esprit que l'organisation doit rester au service des acteurs de la production et non l'inverse) ;

La mobilisation : chacune et chacun d'entre nous doit se faire ambassadeur du Mas de Carles. C'est une question de survie. Le nombre de membres et de donateurs, qui pour certains ont connu Joseph, doit être renforcé par l'arrivée de nouveaux venus. C'est un point crucial si l'on veut que notre spécificité et notre indépendance perdurent.

En 2022 nous devons également obtenir le renouvellement de notre agrément OACAS ;

Enfin nous devons préparer le départ en retraite du directeur, Patrick Boulai. Nous avons encore du temps et nous devons le mettre à

profit pour peaufiner le mode de direction que nous avons mis en place depuis l'automne dernier.

Merci pour votre présence et votre soutien.

Joël Aymard.

Président de l'association Mas de Carles

AUJOURD'HUI

Les chiffres de l'accueil...

Au 30 juin 2022, 70 personnes différentes ont été accueillies par l'association.

Hébergement : 36 personnes pour le *Lieu à Vivre* (soit 5.276 journées d'accueil) ; 12 personnes à la *Pension de Famille* (2.184 journées d'accueil) ; 3 personnes en *accueil immédiat* (241 journées d'accueil) ; 2 personnes accueillies en *accueil de jour* (deux à trois fois par semaine). 6 personnes sont parties.

Activités : 13 personnes ont participé au Chantier (6.838 h) ; 4 ont été accueillies dans le cadre de l'AIA (951 h)

Revenus : 40 personnes relevaient du RSA, 8 émargeaient à une petite retraite et 9 à l'AAH.

... repas ont été servis.

... et de vos dons

Au 30 juin, vos dons ont participé à 18,2% des dépenses. A cela s'ajoutent les 14,6% des ventes des produits maison, les 6% de participation des résidents et les 0,9% d'adhésions à l'association. C'est, au total, 38,8% des dépenses qui ont ainsi couverts au cours de ce premier semestre.

Un immense merci à vous tou(te)s qui nous permettez ainsi de traverser ces années de crise et d'incertitude ; d'offrir aux personnes un espace de vie plus assuré pour eux ; de permettre à l'association de maintenir qualité de vie et accompagnement spécifique.

DITS

La question du droit au logement (loi Dalo du 5 mars 2007, qui oblige l'Etat à loger dans les six mois les ménages reconnus prioritaires) a été un des oublis majeurs des dernières campagnes électorales. Tentant de faire droit à ce droit, des familles qui manifestaient ont tout simplement été gazées par la police (malgré une déclaration en préfecture), puis « nassées » malgré une décision du Conseil d'Etat de juin 2021 qui jugeait illégale cette pratique « *susceptible d'affecter significativement la liberté de manifester...* ». Pourtant environ 210.000 ménages attendent depuis des années d'avoir accès à un logement.

Inventé en 1983, le « plein emploi » refait son apparition dans les discours des politiques. Son seuil a été fixé à entre 5 et 5,5% des personnes au chômage (voir journal La Croix du 24.05.2022). Ce qui revient à dire que 1,5 millions de personnes restent sur le carreau. Parmi elles, celles et ceux qui viennent au Mas. Ne nous reste donc plus qu'à trouver ce million et demi d'espaces et les financements qui devraient aller avec pour accueillir ces hommes et ces femmes hors statistiques.

Il y a cinquante ans paraissait le « rapport Meadows ». Commandé par le Club de Rome « ce rapport donne une base scientifique aux inquiétudes liées à l'évolution incontrôlée de cinq paramètres déterminants pour l'avenir de l'humanité : l'accélération de l'industrialisation, la croissance de la population, l'extension de la malnutrition, la réduction des ressources non renouvelables et la détérioration de l'environnement. » (Alternatives Economiques, juillet-août 2022). Qu'est-ce qui a réellement bougé depuis ?

LA VIE AU MAS

Don. A la suite du décès de sa sœur, Josette Lambert et ses enfants ont décidé de faire retour à Carles d'un terrain autrefois vendu par Joseph Persat (pour aider la maison à vivre). Elle espérait pouvoir y construire un espace de vie, mais n'en reçut jamais l'autorisation de la part de la mairie de Pujaut.

A sa mort, Josette a hérité de tout. Et elle et ses enfants ont décidé de faire don de ce bout de terre au Fonds de dotation Joseph Persat. Merci à elle et ceux qui, au nom de l'histoire, ont participé à cette décision. Et merci au notaire qui a traité l'affaire d'avoir fait don de ses honoraires à l'association.

Ferme en ferme : meilleure vente que les deux années précédentes, près de 400 personnes de passage, un temps tout à fait acceptable et un repas gastronomique préparé par Joël, le cuisinier : cervelles de canut au chèvre, chips de betteraves, poulet rôti fian et son jus d'épinards, crème brûlée au chèvre frais... L'événement qui s'est déroulé fin avril, a répondu aux attentes et aux impatiences des deux années précédentes. Merci à celles et ceux qui en ont fait un beau moment de convivialité.

Obsèques de Guy Dieumegard. Après quelques années d'Alzheimer et moins de trois mois après le « départ » d'Alice, Guy a semblé penser que la vie sans sa femme « n'était pas une option durable pour lui » (dixit Anne). Il s'est éteint paisiblement. Lui aussi a eu une activité bénévole pour le Mas. Après s'être équipé de contenants conformes, il transportait chaque semaine, depuis le lycée René Char, des plats confectionnés par les élèves.

Il avait appris le métier de dessinateur industriel qui ne le satisfaisait pas. Alors le soir il donnait de son temps pour s'occuper des

marginiaux. André, un éducateur, rencontré au cours d'une de ces nuits, lui propose d'en faire son métier. Et ce sera son choix et sa vocation pour le reste de sa carrière et de sa vie : 1,85 m d'attention aux autres... et d'une remarquable discrétion derrière le mètre cinquante de sa femme. Ensemble, ils ont été des figures marquantes de la vie de la « maison Carles ».

Résurrection. Après un long combat Claude Bruguier a repris vie. Longtemps hospitalisé en raison d'un Covid qui a tout déglingué en lui, il a fini par reprendre pied et continue de se reconstruire chez lui. Mais quelle bataille ! Merci à lui de nous montrer le chemin de la vie renouvelée, à force de volonté. Et de nous rappeler que l'amour des siens est un puissant adjuvant de la résurrection !

Les pas des autres avant les nôtres. Comment ne pas oublier que « *les pas des plus âgés ont permis et permettent à d'autres de mettre leurs pas sur le chemin de Carles* », signale une lectrice de la lettre. Certains parleront d'un tropisme « carlien ». Une manière de ne pas oublier que nous sommes faits et que nous héritons d'un passé qui construit et fonde nos gestes pour aujourd'hui. Les événements de ces temps, aux frontières de l'Europe, devraient nous permettre de ne pas chercher à évacuer ni à éliminer ce qui nous a précédé ; à vouloir écrire ou réécrire une histoire sans lien avec ce qui a précédé ; à s'imaginer que tout commence avec moi : tropisme « poutinien » ! Vieille querelle. Mais aussi réelle manière de laisser une trace. Le temps ne m'appartient pas, mais les traces du temps m'obligent, pour insérer l'histoire des hommes d'aujourd'hui dans une fidélité créatrice et diminuer l'impact de notre faiblesse organique : la meilleure preuve de notre participation collective à

l'humanité qui nous fait exister aujourd'hui.

Décès de François Xavier Christen.

« Il est mort le 17 février 2022. Il s'agit du podologue qui intervenait une fois par trimestre pour soulager les pieds des résidents. La seule chose c'est que, l'ayant vu à l'ouvrage à VISA, je ne savais pas que, pendant des années, il avait choisi aussi d'intervenir à Carles. Sans doute avais-je l'excuse de ne venir souvent qu'en soirées ou le WE. Je ne l'ai rencontré au Mas, à ma grande surprise, il y a seulement 4 ou 5 ans. Nous avons alors échangé plus longuement et il m'avait partagé sa façon d'envisager de partager sa fortune à ses enfants. Je n'avais pas osé lui dire : et Carles ? Mais je l'avais pensé très fort.

Au-delà, saluons une rare et discrète fidélité depuis l'accueil de jour. Il est déjà regretté à Carles.

(Jacinthe)

Une rencontre de l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre

(UILV) s'est déroulée le 3 juin au Mas de Carles. Une quarantaine de personnes se sont retrouvées et on a revu avec plaisir Philippe Fournier (soigné pour un cancer). Tour de table habituel et diverses annonces sont faites, dont la relance des contacts pour le renouvellement de la convention OACAS (mené par Jacques Vivent). Belle et bonne nouvelle pour tous !

Une série de carrefours a été proposée l'après-midi : règlement intérieur (qui ?), autogestion et cogestion, vie communautaire, participation et responsabilisation des résidents, comment habiter durablement ?

Au cours du repas, un salut aux anciens, initiateurs de cette belle aventure (Michel, Serge, Olivier) avec l'offre, à chacun, d'un beau panier garni des réalisations de chaque lieu. Michel (délégué par les trois au remerciement) dira notre commune joie d'avoir participé à

cette aventure, le plaisir de constater que tout continue d'avancer et a conclu par un des slogans dont il a le secret : « Ici nous n'avons qu'un mot d'ordre : les gens, pas l'argent. »

Ce fut aussi l'occasion de saluer le départ de Christian Puiroux, directeur d'AC3 et de sa maison d'accueil « les Collines », (dans le Var). Il est appelé à d'autres fonctions par son groupe.

Visites. Une partie des nièces et des neveux de Joseph sont passés sur les lieux de l'Ancien. Pour rafraîchir des souvenirs et redire leur amitié à celles et ceux qui poursuivent l'œuvre de Joseph. Ils sont allés successivement à Manissy (les Pères de la Sainte Famille), à Carles et à Camaret, trois des hauts-lieux de la présence de Joseph. Dès leur retour, un mot gentil nous a redit leur soutien à l'œuvre de « tonton », comme ils disent. Et nous, cela nous a fait chaud au cœur (pour le reste la chaleur extérieure s'en chargeait).

Banquet citoyen. Le 12 juin le Mas de Carles a participé, à l'initiative du Centre Social Totout'Arts, aux « Banquets Citoyens ». Il s'agissait d'un gros pique-nique convoqué autour du thème « Culture et justice sociale ». Moment heureux pour celles et ceux qui y ont participé.

A l'Opéra. Ce mardi 14 juin, l'ensemble « Les voix solidaires » ont offert un magnifique spectacle à l'Opéra d'Avignon au profit des associations PIAF, TEDAI84 et le Mas de Carles. Leur professionnalisme et leur disponibilité ont conquis les résidents et les spectateurs qui reprendront en chœur le morceau final : « *C'est l'amour qui nous rendra la liberté...* » ! Y a plus qu'à...

« Constellation » : un air d'enfance.

Le 17 juin, sur une grande table de bois, au centre de la salle à manger de la maison, Anne-France a disposé une trentaine de peintures originales créées par des enfants du Togo, de

Madagascar, de Bolivie, d'Argentine... Tous font partie d'ateliers de peinture que l'association « Constellation » soutient. Anne France est le lien constant avec eux : elle réceptionne les peintures par internet et aux enfants envoie des revues qui ont publié leurs œuvres. Le message est clair : les enfants ouvrent à la joie, à l'entente entre les peuples sans discrimination. Ils sont un lien de paix.

Une vingtaine de résidents et d'animateurs sont venus s'émerveiller et écouter l'histoire et le but de cette association... relayés par un site rafraichissant.

Fête des voisins. Ce vendredi, en soirée, le Mas invitait les voisins à venir partager un moment de convivialité. Peu de voisins, mais un bon moment avec celles et ceux qui étaient là.

Mariage. Ce n'est pas si souvent que cela arrive au Mas. Samedi 2 juillet, Mélissa et Moussa se sont dit « oui » devant l'adjointe au maire d'Aramon (la ville où habite Madame). Puis, avec la famille, ils ont organisé un espace spirituel au Mas avant de partager un grand pique-nique avec celles et ceux qui avaient répondu à leur invitation. Belle occasion de revisiter, à leur côté, le cœur des exigences et des joies de la vie, de nous souvenir que « *ce regard de brume bleue Que tu portes Sur toute chose avec amour Pollinise le monde* » (G. Baudry). Avec eux deux, nous avons redécouvert l'essentiel : « *Rien ne compte que de vivre. Simplement vivre avec l'infini droit devant nous* » (Ch. Bobin). Et cet infini se nomme amour. Bonne route les amis.

Manissy. Après l'installation des climats réversibles, la société SOGEBI a procédé à l'**isolation thermique et phonique** de l'aile des Pères. Pourquoi ce souci d'eux ? Prendre soin de leurs vieux jours était le

premier engagement pris à la suite de la donation. Un texte de Christian Bobin est venu renforcer cette attention : « *Tous les vieillards ne sont pas des sages, mais ce qu'ils ont de commun et qui me bouleverse, c'est ce dépouillement qui est venu, qu'ils y consentent ou pas, c'est cette faiblesse qui est partout sur eux et qui, pour moi, est sacrée.* »¹ Voilà pourquoi ils passeront hiver et été à l'aise... tout en réduisant sensiblement la note d'électricité de la maison.

Un peu avant, Camel, Jo et Olivier ont taillé les trente **oliviers** derrière la maison et aéré l'avant-cour pour leur donner de la lumière. Un beau travail d'équipe.

Chaque mois, quatre groupes de **lecture biblique** se retrouvent dans la petite salle de réunion... et leur participation financière a permis l'extension d'internet à la salle de réunion.

A chaque moment, une belle implication de chacun pour améliorer les conditions d'un possible **accueil** : « journée chinoise » (avec Jacques et sa bande, Bertrand, Camel et Jo) pour débarrasser le deuxième étage de la maison où avaient été empilés les objets indésirables venus d'autres étages ; réparation de la plomberie vieillissante des salles d'eau ; propreté régulière des locaux...

Pendant ce temps-là, l'équipe « Cultures à Manissy » (Joël, Jo, Chantal, Cécile, Bertrand, François) prépare l'**expo** à venir autour de l'œuvre de Nadia de Clauzade prévue du 22 septembre au 2 octobre, de 14h à 18h, dans la salle d'exposition de Manissy.

Pour la deuxième année, le Fonds de Dotation du **Carmel de Cognac** participe par un don aux travaux de la maison. Merci à nos sœurs protectrices...

Mais, vue l'ampleur des **travaux** à effectuer, il va bien falloir nous

mettre en quête d'autres bienfaitrices et bienfaiteurs pour avancer sereinement dans la rénovation des bâtiments et envisager un accueil possible : chaudière (à gaz) à changer pour assurer l'eau chaude dans la maison par un autre moyen ; maison des chasseurs à mettre hors d'eau et à restaurer avant que tout ne s'effondre ; transformation d'une salle-entrepôt en salle de conférence pour accueillir des groupes plus nombreux ; creusement d'un forage pour assurer l'alimentation en eau des habitants de la maison et du vigneron (et faire face à l'assèchement progressif actuel des puits)...

19 mai 2022 Assemblée générale de l'association Mas de Carles

Réunie ce jour, le 19 mai 2022, l'assemblée générale est ouverte par le président Joël qui procède au décompte des voix : 185 adhérents, à jour de leur cotisation 2022 - 67 sont présents - 44 pouvoirs ont été adressés – *Soit 111 votants. Le Quorum étant fixé à 93, l'assemblée générale peut délibérer valablement.*

La salle à manger déborde de monde. Sur grand écran, comme c'est devenu une habitude pour les AG, Carles défile dans toute la splendeur des visages et des gestes de travail de ses habitants, de ses animaux, de sa belle nature cultivée et sauvage... un régal pour les yeux qui permet de bien « voir » la vie au Mas. Après un mot de bienvenue aux présents, le président salue les élus qui ont fait le déplacement (Mmes Lepage et David, déléguées par leurs

maires respectives d'Avignon et de Pujaut) et excuse les absents (M. Joël Guin et M. Labesa pour le Grand Avignon).

A l'invitation de Patrick, les salariés se présentent : Matthieu 1, au maraîchage, Mathieu 2, à la chèvrerie fromagerie, Benjamin, le dernier arrivé, qui prend ses marques, Maud pour l'accompagnement socio-professionnel, Agnès hôte pour la pension de famille, toutes deux travaillent en coordination avec Laure et à leur demande, occupent le même bureau. Stéphane, animateur socio-culturel, le « vétérán ».

Patrick complète en nommant Camel qui partage son temps entre Carles et Manissy et Patrice (actuellement en arrêt maladie).

Il souligne qu'autour des salariés il y a, au quotidien, les bénévoles ainsi que les administrateurs (trices) organisés (ées) en commissions.

Ces présentations permettent de mieux connaître celles et ceux qui se donnent chaque jour sur le terrain et la conclusion de Mathieu 2 « *accompagner les résidents de Carles c'est les aimer* » déclenche des applaudissements.

En Chiffres :

L'équipe est composée de 12 salariés permanents, soit 10,3 Équivalent Temps Plein et de 50 bénévoles actifs pour 5,1 Équivalent Temps Plein.

BILAN DES ACTIVITES.

C'est au tour de Claire de faire le **bilan des activités** marquantes de cette année.

Elle présente la réunion des OACAS (Organismes d'Accueil Communautaires et d'Activités Solidaires) qui s'est déroulée en décembre, avec 30 lieux représentés dont Emmaüs France (animateur de la rencontre), le redémarrage de la

¹ Christian Bobin, *La lumière du monde*, Gallimard 2001, p. 115.

collaboration avec Tôtout'Arts, les activités culturelles et de loisirs...

Patrick reprend la parole pour parler de l'achèvement de la construction de la nouvelle chèvrerie qui sera inaugurée le 30 septembre 2022.

Des résidents sont venus témoigner de leur activité au Mas : Franky qui dit son activité à la chèvrerie ; Alain annonce le tonnage d'olives récoltées : 3,075 tonnes qui ont donné 480 litres d'huile bio ; Joël qui déclare : « je ne pensais pas remonter un jour, des lieux comme ça, on en a besoin, il faut les soutenir ». Et le président de dire que la possibilité offerte aux membres de l'association d'entendre ces témoignages, de salariés et de résidents, donne une idée de la vigueur de la vie au sein de la communauté qu'ils constituent avec les bénévoles.

Quelques chiffres 2021

Accueil

82 personnes accueillies

54 personnes hébergées (40 personnes hébergées par jour en moyenne)

14 628 journées d'hébergement

32 personnes hébergées dans le cadre du Lieu à Vivre

17 personnes hébergées en Pension de Famille

5 personnes accueillies dans le cadre de l'Action d'Insertion et d'Accompagnement

25 121 repas servis

La production

20 salariés accueillis dans le cadre du chantier d'insertion

14 939 heures de travail réalisées à ce titre

3,075 tonnes d'olives récoltées pour 480 litres d'huile bio

42 800 pélarçons AOP

755 kilos de fruits récoltés pour 2 157 pots de confitures

100 kilos de légumes transformés en coulis

1 830 poulets de chair élevés

BILAN FINANCIER.

C'est le trésorier, Pierre Bonnefille qui présente le **bilan financier**. Il insiste sur ce qui lui apparaît le plus important : « *ce qui est important c'est ce qu'on fait avec les chiffres* ». Les comptes annuels au 31/12/2021 se traduisent par un excédent de 10 212,31 €.

Il est proposé, comme à l'accoutumée, d'affecter cet excédent aux autres réserves constituées par l'association.

Madame la commissaire aux comptes donne lecture son rapport que l'on peut résumer ainsi : « Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association à la fin de cet exercice ».

Les votes

Bilan d'activité : le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité

Bilan financier : les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 par le conseil d'administration sont approuvés à l'unanimité.

L'affectation de l'excédent de 10 212,31 € au poste « autres réserves » est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donné, à l'unanimité, au conseil d'administration pour sa gestion.

ELECTION DES ADMINISTRATEURS.

Renouvellement du tiers sortant : Jean Marie Dor, Gérard Fumat, Christiane Rochas sont renouvelés à l'unanimité pour un nouveau mandat de trois ans.

Olivier Pety et Pierre Vidal ne désirent pas être renouvelés.

Michel Couralet et Marie-Paule Rault, candidats au Conseil

d'Administration sont élus à l'unanimité pour une durée de trois ans.

Composition du Conseil d'administration :

Jacinthe Aguetant, Joël Aymard, Jean Claude Bizet, Pierre Bonnefille, conseil de présidence, Hélène Bout, Claude Bruguier, Michel Couralet, Marie Hélène Cu villier, Robert Dewulf, conseil de présidence, Jean Marie Dor, Frédéric Eymard, conseil de présidence, Gérard Fumat, Mathias Henriot, Josette Lambert, Dominique Ladevèze, Hubert Legeay, Robert Mazzocchi, Vincent Pety, Roseline Ponceau, Marie Paule Rault, Christiane Rochas.

Une fois n'est pas coutume... D'habitude, on commence par la lecture du testament spirituel de Joseph Persat, notre fondateur. Cette année, elle intervient un peu plus tard dans son déroulement. Reste l'invitation de paroles fortes que nous gardons en mémoire comme fondation de l'association et de sa pratique.

"Un homme découvrit un trésor caché dans un champ. Dans sa joie, il s'en alla, vendit tout ce qu'il possédait et acheta le champ (Évangiles de Mt 13,44).

Cet homme, c'est moi-même. Le trésor, c'est le Mas de Carles. Un jour, j'ai découvert Carles. Ce fut, pour moi, un émerveillement. Je découvris un site exceptionnel. Il s'en dégageait une ambiance de paix, avec un certain fond de mystère. J'ai été séduit. J'ai compris qu'il y avait là quelque chose à faire, une chance à ne pas manquer. J'ai passé une grande partie de ma vie à accueillir : j'y ai vu là l'aboutissement d'un projet.

Les plus déshérités, ceux qui n'ont plus de famille, de travail, y auraient leur place. Tous ceux qui ont soif de paix, de calme, d'amitié, y viendraient. Une vie fraternelle de partage y serait possible loin de tout

ce qui divise : l'argent, la race, la culture, etc. Carles deviendrait un lieu fort pour de nouveaux départs. Carles a une vocation d'accueil. Depuis des années, Carles a accueilli des milliers de personnes et ce sont les plus pauvres qui y ont trouvé demeure. C'est pourquoi je demande aux membres de l'association d'entrer dans ce mouvement d'accueil, déjà réalisé en partie, pour le développer et le soutenir avec désintéressement...

Carles ne deviendra jamais un objet d'intrigue, un lieu de trafic, de commerce ou réservé à quelques-uns ».

Fait à Avignon, le 15 janvier 1981
Père Joseph PERSAT,
Fondateur du Mas de Carles.

RAPPORT MORAL.

Après avoir donné lecture de son rapport moral (voir Edito), le président donne la parole à Olivier qui va ainsi conclure cette assemblée générale.

« Après trente-trois ans de présence au Mas, je veux d'abord vous remercier. Toi Joël, le conseil de présidence, le CA. Merci aux salariés de la maison, à vous les membres de cette AG d'accepter ma proposition de recul. Merci aujourd'hui d'accepter ma fatigue. Ce recul n'est pas un abandon, mais une autre manière de vivre à vos côtés, une liberté d'être avec vous sans les tracas des choses administratives, sans le stress d'avoir omis, oublié quelque chose ou quelqu'un.

Et merci à mes préférés, vous tous les résidents de cette maison, pour ce que vous m'avez donné et continuerez à me donner à vivre au quotidien. Avec vous, j'ai essayé de ne jamais oublier que « les hommes ne peuvent pas être sauvés par des discours, mais seulement par une présence et cette présence ne peut

leur apparaître qu'à travers un visage humain. » (Maurice Zundel).

Ce mot est l'occasion de me redire avec vous deux choses que m'a suggéré une relecture d'un livre de Christian Bobin².

Nous avons conquis ensemble cette image de la « mauvaise herbe qui est parvenue à disjoindre les pavés », comme il arrive de le voir de nos yeux, parfois, au détour de nos routes. Les pavés ont été et sont ces multiples obligations et règlementations au cœur desquels nous avons souvent trouvé à la jointure de leurs expressions l'espace d'une possibilité différente. Il y a toujours dans les lois plus que les lois elles-mêmes. Il y a aussi leurs interstices. C'est ce qui a donné naissance au LAV à partir de la lecture attentive de la loi 2002.

Je crois que cette volonté n'est pas une matière à option pour l'avenir de la maison.

Une deuxième chose me semble pareillement importante : « On lit en quelqu'un comme dans un livre et ce livre s'éclaire d'être lu et vient nous éclairer en retour. » (Bobin). Vivre avec vous, résidents de Carles, (quel que soit votre statut de présence en ce lieu) a fortement éclairé ma route et permis de tenir nos choix pour tous. Cela m'a invité à changer mon regard sur vous, ma présence auprès de vous, et mon engagement (avec le CA et l'AG de l'association), pour vous offrir, pour le temps qui vous est nécessaire, un lieu où peut se donner à voir un visage renouvelé des moins chanceux de notre société dans leur capacité à se prendre en charge ; un lieu où peut se redessiner un avenir personnel par le collectif : car c'est bien le collectif qui permet tout cela contre tout ce qui enferme la personne dans la solitude de sa position de pauvreté individuelle.

Alors encore merci et avançons !

(OP-19.05.2022).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire, Roseline Ponceau
Le président, Joël Aymard.

POUR MEDITER

« Pour préserver sa vie mentale (Hannah Arendt) a cherché à comprendre ce qui se passait dans l'esprit de ceux qui s'étaient laissés embarquer dans le plaisir de haïr les Juifs et les races inférieures : « Je ne voulais que comprendre... ne pas m'apitoyer... La principale arme contre le totalitarisme, c'est l'exigence d'une pensée personnelle. » Comment peut-on obéir avec bonheur, se soumettre à des énoncés que l'on récite en les tenant pour vrais, sans jamais les avoir élaborés ? C'est le triomphe de la doxa quand un groupe social accepte un ensemble d'opinions évidentes, allant de soi, sans avoir le besoin de les mettre en question. C'est le contraire de l'empathie qui se représente le monde d'un autre, c'est un processus mental qui absorbe les pensées d'un autre pour voir le monde à travers ses yeux... »

Boris Cyrulnik

Le laboureur et les mangeurs de vent,

Odile Jacob, 2022, p. 62-63.

UN LIVRE

Vous ne connaissez pas encore Jean Lavoué ? Il avait participé à l'écriture d'un livre collectif sur la vie associative qui m'avait marqué : C'est le moment de poursuivre notre reconnaissance avec lui, en profitant d'un petit livre *Le Poème à venir* :

² Christian Bobin, *La lumière du monde*, Gallimard, 2001, p. 56.

pour une spiritualité des lisières, publié chez Médiapaul (2022). Le devenir de l'humanité, la question de la survie de notre planète, la rencontre inter-spirituelle, l'accueil de la diversité : autant de thèmes pour nous aider à entrer dans la réalité renouvelée de notre monde. Une lecture vivifiante !

AGENDA 2022

Notez dès maintenant **trois dates** :
le **18 septembre**, Porte Ouverte au Mas de Carles ;

le **30 septembre**, à partir de 14h, inauguration de la nouvelle chèvrerie ;

22-25 septembre et 29.09 au 2.10 (14h-18h), exposition d'œuvres de Nadia de Clauzade « Matière - Lumière », à Manissy. Vernissage le 24.09 (10h).

Pour soutenir nos actions

Un stand de vente des produits du Mas de Carles (au gré des saisons) : le **lundi** (17h-19h, d'avril à octobre), marché des producteurs aux Allées de l'Oulle ; le **mercredi** (de 17h à 19h, d'avril à octobre) Hauts de Villeneuve, devant l'école Louis Lhermitte ; le **jeudi matin** (toute l'année) sur le marché de Villeneuve les Avignon ; le **samedi matin** (toute l'année), de 8h à 13h, au carrefour des Maréchaux (devant le marchand de tabacs et journaux). Outre la vente, on peut se renseigner sur l'association, ses actions, ses dernières publications. Tous ces achats aident le Mas à vivre !

Vous pouvez aussi aider au financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Si cela vous tente, un RIB et au dos la somme mensuelle à prélever. Le trésorier fera le reste avec l'aide du secrétariat.

Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 526 €. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Vous pouvez **acheter des livres** vendus sur place, au Mas, concernant :

L'histoire de l'association :

La mésange et l'amandier : Joseph Persat, au service des exclus, 2013, Editions Cardère

Les Cahiers du Mas de Carles 1, 2 et 3.

Une Terre, des hommes : au rendez-vous du Mas de Carles, Cardère, 2021.

Les actes des Rencontres Joseph Persat, dans *Les Cahiers du mas de Carles* (N° 4-10, 12, 13)

D'autres publications :

le Cahier du Mas de Carle n° 11, **Et puis ce fut le printemps : atelier d'écriture**, mars 2017, Cardère l'Ephémère, 10€.

les écrits sur l'histoire et les Pères de l'Eglise, signés par Bernard Lorenzato et Olivier Pety : *Promenade au Jardin des Pères de l'Eglise*, Médiapaul, 2012 ; *Promenade au jardin des Mères de l'Eglise*, Médiapaul, 2014 ; *Aux sources de l'Eglise de Provence*, ASPC, 2014 ; *La vie selon le Christ chez les Pères apostoliques*, Parole et Silence, 2018 ;

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, le **prélèvement mensuel** ordonné par l'association « Mas de Carles » (joindre un R.I.B., svp).

NOM : _____

Prénom : _____

ADRESSE : _____

Code Postal : _____

VILLE : _____

Verse la somme de : _____ €

tous les ____ de chaque mois

à compter du : _____

Nom et adresse postale du compte à débiter

Nom : _____

Adresse : _____

N° de Compte : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Date :

Signature :

